

La famille du **tri** **S'AGRANDIT**



TOUS
LES EMBALLAGES
et **TOUS**
LES PAPIERS se trient

INCLUS
Vos agendas de collecte
p. 5 à 8



Ensemble trions plus et réduisons nos déchets

Le mot du Président, Jean-François MANCEL



«Faire mieux»

La collecte des déchets ménagers et leur traitement est la première compétence de notre Communauté de communes.

Elle est à la fois une composante importante de notre vie quotidienne, un élément essentiel de protection de notre environnement et une dépense lourde pour notre budget.

C'est pourquoi nous nous attachons à améliorer en permanence l'exercice de cette compétence comme nous allons le faire avec vous pour les nouvelles pratiques de tri.

De même, nous sommes actuellement votre porte-parole auprès du SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise) pour améliorer les conditions d'accueil dans les déchetteries.

La qualité, l'extension et la capacité à y attirer des entreprises sont les priorités pour nos zones d'activités, génératrices d'emplois et de recettes.

La loi nous en confie 22 sur le territoire dont il faut à la fois gérer le statut juridique, les financements et le devenir.

Nous avançons avec le même état d'esprit : toujours chercher à faire mieux.

À partir du 1er avril 2019



Le site



www.thelloise.fr

fait peau neuve !

À vos claviers !



Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe · BP 45 · 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77



NOUVEAU

À partir du 1er avril 2019,
le geste de tri est simplifié
sur l'ensemble du territoire de la
Communauté de communes Thelloise



Six communes (Blaincourt-lès-Précy, Boran-sur-Oise, Cires-lès-Mello, Mello, Précy-sur-Oise et Villers-sous-Saint-Leu) étaient déjà passées aux extensions des consignes de tri en 2012. À partir du 1er avril 2019, ces changements vont concerner toutes les communes de la Thelloise !



Le geste du tri est simplifié et permet de mettre tous les emballages métalliques et plastiques, cartons et tous les papiers dans votre bac jaune !



ATTENTION ! La collecte devient hebdomadaire !

Les agendas de collectes sont à découper ✂

PAGES 5-6 : Toutes les communes sauf Chambly

PAGES 7-8 : Chambly uniquement

Blaincourt-lès-Précy, Boran-sur-Oise, Cires-lès-Mello, Mello, Précy-sur-Oise et Villers-sous-Saint-Leu :

LES CALENDRIERS ONT DÉJÀ ÉTÉ DISTRIBUÉS PAR VOTRE COMMUNE

Retrouvez tous les calendriers sur www.thelloise.fr

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres avec ce journal, un autocollant rappelant les consignes de tri que vous pourrez coller sur votre bac jaune.

Un courrier avec un mémo-tri vous sera aussi envoyé. Il est également disponible en mairie.

Le bac bleu ne sert plus pour le tri

Que devient mon bac bleu ?

Réponse à deux questions fréquentes

- **Dois-je laver les déchets qui vont dans la poubelle jaune ?**
Non, il ne faut pas laver vos emballages, il faut juste qu'ils soient vides.
- **Est-ce que je peux mettre ma bouteille de lait dans mon paquet de céréales ?**
Non, il faut tout mettre en vrac dans le bac de tri !



Réponse page suivante

Que devient mon bac bleu ?



Les habitants dotés d'un bac bleu peuvent l'utiliser **en bac d'ordures ménagères exclusivement** dans lequel sont placés les sacs poubelles contenant les épluchures, les restes de repas, les balayures, les couches, les mouchoirs et essuie-tout en papier, la litière et la vaisselle cassée. Pour rappel, les restes de repas et les épluchures peuvent aller au compost.

Vous pouvez donc coller le 2ème autocollant sur votre bac bleu pour les ordures ménagères.

La collecte des ordures ménagères devient hebdomadaire sur toutes les communes

(et bi-hebdomadaire pour les ordures ménagères pour l'habitat collectif concentré de Chambly, Mesnil-en-Thelle, Neuilly-en-Thelle, Noailles et Sainte-Geneviève ainsi que pour les maisons de ville de Chambly)



Des sacs pour le centre-ville de Chambly : Secteur centre

Les rues mentionnées dans le **Secteur centre** de Chambly recevront en porte-à-porte 1 rouleau de sacs transparents pour la collecte du tri. Retrouvez la liste des rues concernées en **page 7**.



Témoignage

Rencontre avec Frédéric, Séverine et leurs enfants, Daphné et Robin de Boran sur Oise



Qu'ont changé les nouvelles consignes de tri pour vous ?

On a pu trier tous les plastiques comme les pots de yaourt et de crème fraîche, les barquettes de viande ou poisson ou encore les paquets de chips !

La Communauté de communes indique que c'est plus simple pour les habitants, qu'en pensez-vous ?

C'est vrai. Un seul bac, c'est beaucoup moins de questions à se poser ! Si c'est un emballage, je le trie !

Votre sac poubelle a-t-il beaucoup diminué ?

Que reste-il dedans ?

On a diminué de 1/3 en moyenne à chaque sortie. Dans mes sacs à ordures ménagères, nous mettons uniquement nos mouchoirs papiers, éventuellement lingettes intimes, et très occasionnellement une assiette cassée. Parfois un peu de reste de repas, et encore, quand nous avons des invités, car en famille, nous évitons le gâchis alimentaire et pratiquons le compostage.

Avez-vous une astuce à donner ?

Maintenant que les consignes sont simples, il faut éviter de se poser trop de questions. Nous avons mis un sac cabas, et ce sont nos enfants qui vont vider le sac plein de la cuisine dans le bac jaune. Ils sont contents et ont l'impression de sauver la planète en recyclant tous les emballages.

Un centre de tri flambant neuf

Depuis mars, le nouveau centre de tri du Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) est entré en service. Cet équipement qui en fait l'un des plus modernes de France accueillera tous les déchets triés de l'Oise. La Communauté de communes Thelloise s'associe à ce nouveau dispositif qui permet de faciliter le geste de tri de ses habitants. **+ d'infos : www.smdoise.fr**



Une question ?

Ensemble trions plus et réduisons nos déchets





Mon bac ordures ménagères



Mon bac de tri jaune



Déchets végétaux*

J'habite à

Je suis collecté le

ABBECOURT	MERCREDI	LUNDI	MERCREDI
ANGY	MARDI	JEUDI	MARDI
BALAGNY-SUR-THÉRAIN	MARDI	JEUDI	MARDI
BELLE-ÉGLISE	MERCREDI	LUNDI	MERCREDI
BERTHECOURT	JEUDI	MARDI	JEUDI
CAUVIGNY	VENDREDI	JEUDI	VENDREDI
CROUY-EN-THELLE	MARDI	LUNDI	MARDI
DIEUDONNÉ	JEUDI	LUNDI	JEUDI
ERCUIS	JEUDI	LUNDI	JEUDI
FOULANGUES	MARDI	VENDREDI	MARDI
FRESNOY-EN-THELLE	MERCREDI	MARDI	MERCREDI
HEILLES	MERCREDI	MARDI	MERCREDI
HODENC-L'ÉVÊQUE	MERCREDI	LUNDI	MERCREDI
HONDAINVILLE	MARDI	JEUDI	MARDI
LACHAPPELLE-SAINT-PIERRE	LUNDI	VENDREDI	LUNDI
LE COUDRAY-SUR-THELLE	LUNDI	VENDREDI	LUNDI
LE MESNIL-EN-THELLE	VENDREDI	MARDI	VENDREDI
MONTREUIL-SUR-THÉRAIN	MERCREDI	VENDREDI	MERCREDI
MORANGLES	VENDREDI	LUNDI	VENDREDI
MORTEFONTAINE-EN-THELLE	LUNDI	VENDREDI	LUNDI
MOUCHY-LE-CHÂTEL	JEUDI	JEUDI	JEUDI
NEUILLY-EN-THELLE	MARDI	MERCREDI	MARDI
NOAILLES	JEUDI	LUNDI	JEUDI
NOVILLERS-LES-CAILLOUX	LUNDI	VENDREDI	LUNDI
PONCHON	MERCREDI	LUNDI	MERCREDI
PUISEUX-LE-HAUBERGER	MERCREDI	LUNDI	MERCREDI
SAINT-FÉLIX	MARDI	JEUDI	MARDI
SAINTE-GENEVIÈVE	VENDREDI	MERCREDI	VENDREDI
SAINT-SULPICE	MERCREDI	LUNDI	MERCREDI
SILLY-TILLARD	LUNDI	LUNDI	LUNDI
THURY-SOUS-CLERMONT	MARDI	JEUDI	MARDI
ULLY-SAINT-GEORGES	MARDI	VENDREDI	MARDI
VILLERS-SAINT-SÉPULCRE	MERCREDI	MARDI	MERCREDI

Déchets végétaux

* Déchets végétaux
Du lundi 1^{er} avril
au vendredi 29 novembre 2019

A sortir le même jour
que votre bac de collecte
des ordures ménagères !

Consignes de collecte : www.thelloise.fr

Report des collectes

mercredi 1^{er} mai
rattrapé le

→ samedi 4 mai

mercredi 25 décembre
rattrapé le

→ samedi 28 décembre

mercredi 1^{er} janvier 2020
rattrapé le

→ samedi 4 janvier 2020

Les bacs de tri jaunes ne doivent pas servir à d'autres usages

Dotation et maintenance des bacs jaunes en MAIRIE

Merci de sortir vos bacs de tri ou poubelles la veille au soir

Theilloise
Communauté de communes

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

CITEO



Nouveau
pour les particuliers

Utilisez votre bac bleu pour vos ordures ménagères
exclusivement en plus de votre bac classique !

Le tri + simple

TOUS LES EMBALLAGES et
TOUS LES PAPIERS se trient
dans votre bac JAUNE

Journaux, magazines et papiers de bureaux, livres, catalogues



Emballages en papier et en carton



Emballages en métal



Emballages en plastique



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Plus d'info : www.consignesdetri.fr // www.smdoise.fr

guide du tri à télécharger



Les déchetteries

Carte d'accès obligatoire
(www.smdoise.fr).



Conditions d'accès

Après avoir trié vos déchets,
vous pouvez vous rendre dans
la déchetterie du SMDO de
votre choix, muni de votre
carte d'accès.

- ➔ Accès gratuit pour les particuliers
- ➔ 4 m³ par jour maximum et 50 passages par an
- ➔ Détail du règlement sur : www.smdoise.fr

Les déchets acceptés en déchetteries

⚠ Attention, avant de venir à la déchetterie, pensez à trier les déchets par catégorie.

batteries	déchets diffus spécifiques (DDS)	huiles de vidange	huiles de friture	piles et accumulateurs	pneumatiques	radiographies
-----------	----------------------------------	-------------------	-------------------	------------------------	--------------	---------------

à confier directement à l'agent

textiles	lampes	DEEE
----------	--------	------

zone dédiée ou conteneurs

En cas d'hésitations,
demandez conseil
à l'agent de
déchetterie !

déchets verts	métaux	terres / gravats	mobilier	bois	encombrants non valorisables	cartons
---------------	--------	------------------	----------	------	------------------------------	---------

dépôt dans les bennes

Horaires uniques d'ouverture

Bury
Mesnil-en-Thelle
Neuilly-en-Thelle
Sainte-Geneviève

Lundi : 14h à 18h
Du mardi au samedi : 9h à 12h / 14h à 18h
Fermeture les lundis matin dimanches et jours fériés.

Abbecourt
Laboissière-en-Thelle
Villers-Saint-Sépulcre

Lundi : 14h à 18h
Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h / 14h à 18h
Fermeture les lundis matin, jeudis, dimanches et jours fériés

Plus d'information : www.smdoise.fr

N° Vert 0 800 60 20 02

Service & appel gratuits



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES

- Conteneurs non fournis
- en sac poubelle
- en bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 770 l
- poubelle à poignées

Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants



VERRE

La liste des bornes à verre
sur la commune sur :
www.thelloise.fr



Conseils

- verre vidé de son contenu / inutile de le laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons



INTERDIT : vaisselle et plats en verre, céramique, bris de glace, miroirs

ENCOMBRANTS

Enlèvements sur RDV au :
(de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)

N° Vert 0 800 853 416

Service & appel gratuits



Conseils

- collecte séparée pour gros électroménager (D3E)
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations locales ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie



INTERDIT : déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques - Longueur max. 2 m - Poids max. > 75 kg

	Ordures ménagères	Bac jaune emballages et papiers	Verre	Déchets végétaux
Secteur Est	Tous les lundis	Tous les jeudis	Les mercredis semaines paires	Tous les mercredis du 3 avril au 27 novembre 2019 sur toute la commune de Chambly
Secteur Ouest	Tous les vendredis	Tous les jeudis	Les mercredis semaines impaires	
Secteur Centre	Tous les lundis et vendredis	Tous les jeudis	Les mercredis semaines impaires	Consignes de collecte : www.thelloise.fr

Report des collectes

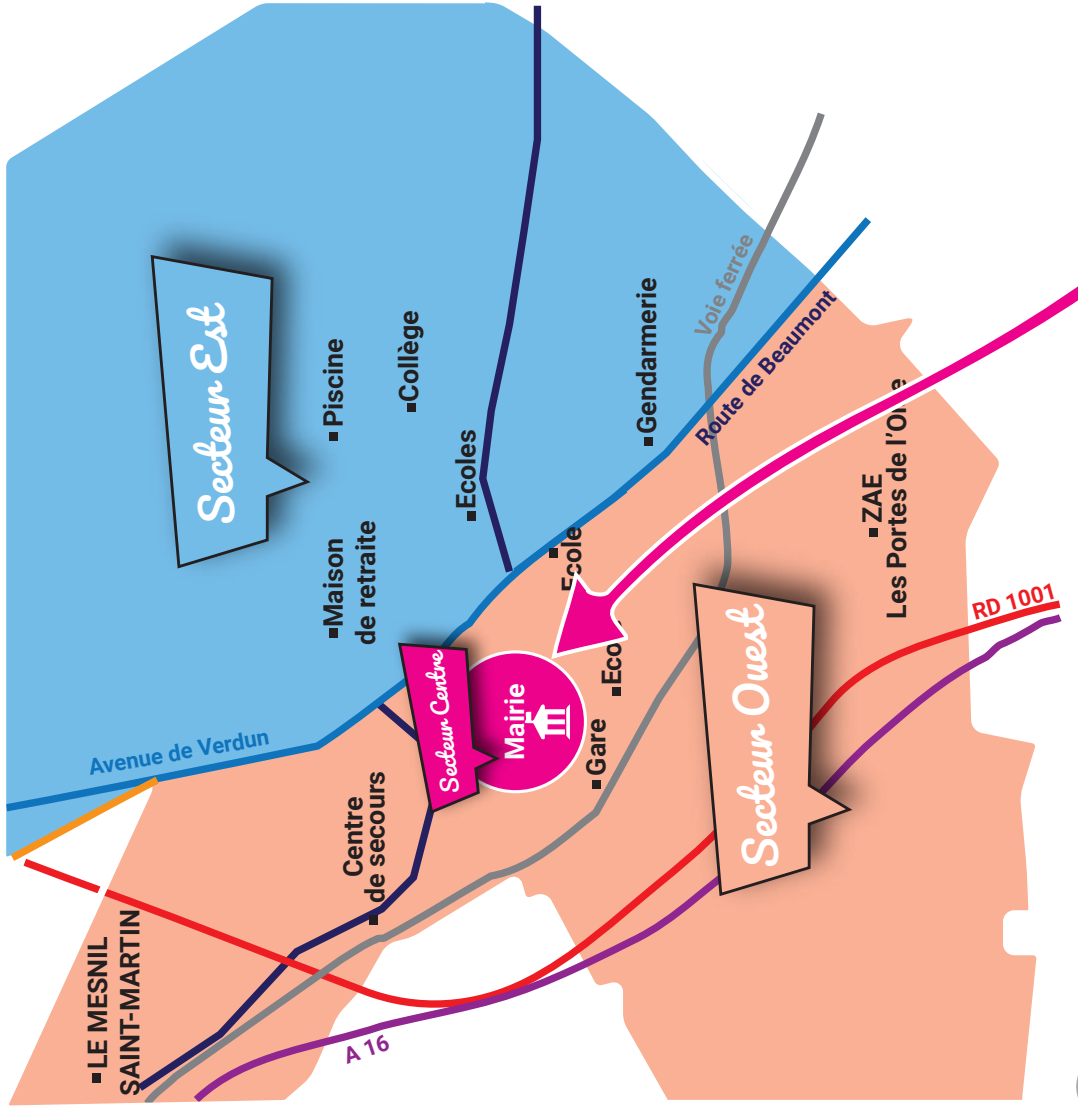
jour férié

mercredi 1^{er} mai **rattrapé le** samedi 4 mai 2019
 mercredi 25 décembre samedi 28 décembre 2019
 mercredi 1^{er} janvier 2020 samedi 4 janvier 2020

Nouveau pour les particuliers

Utilisez votre bac bleu pour vos ordures ménagères exclusivement en plus de votre bac classique !

Les bacs de tri ne doivent pas servir à d'autres usages
 Dotation et maintenance des bacs de tri en MAIRIE
Merci de sortir vos bacs ou poubelles la veille au soir



Rues du Secteur Centre

- ALEXANDRE MICHEL
 - ANDRE CARON
 - AURELIEN CRONNIER
 - CHARLES DE GAULLE
 - CHEVALERIE
 - CHEVALOT
 - DONATIEN MARQUIS
 - EGLISE
 - FLORENTIN GAUDEFROY
- GAMBETTA
 - GRAND BEFFROI
 - HENRI BARBUSSE
 - HOSPICE
 - HOTEL DE VILLE
 - LAPOMAREDE
 - LOUIS LECLERE
 - MADAME LECOMTE
 - NEUILLY EN THELLE
- PETIT BEFFROI
 - PIERRE WOLF
 - QUAI DU BAS SAUT
 - RICHEBOURG
 - SAINT AUBIN
 - SENLIS
 - TIERCENVILLE
 - VERMAND

Theilloise Communauté de communes

chambly *ma ville*

SMDO SERVICE MUNICIPAL DE VALORISATION DES DECHETS

CITEO

Le tri + simple

TOUS LES EMBALLAGES et
TOUS LES PAPIERS se trient
dans votre bac JAUNE

Journaux, magazines et papiers de bureaux, livres, catalogues



Emballages en papier et en carton



Emballages en métal



Emballages en plastique



SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DECHETS

CITEO

Donnez ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Plus d'info : www.consignesdetri.fr // www.smdoise.fr



Les déchetteries

Carte d'accès obligatoire
(www.smdoise.fr).



Conditions d'accès

Après avoir trié vos déchets,
vous pouvez vous rendre dans
la déchetterie du SMDO de
votre choix, muni de votre
carte d'accès.

→ Accès gratuit pour les
particuliers

→ 4 m³ par jour maximum
et 50 passages par an

→ Détail du règlement sur :
www.smdoise.fr

Les déchets acceptés en déchetteries

⚠ Attention, avant de venir à la déchetterie, pensez à trier les déchets par catégorie.

	batteries		lampes		déchets verts		métaux		terres / gravats		bois		encrants non valorisables		cartons
	déchets diffi- ciles spécifiques (DDS)		huiles de vidange		huiles de friture		huiles et accumulateurs		pneumatiques		radiographies				

à confier directement à l'agent

En cas d'hésitations,
demandez
conseil à l'agent de
déchetterie !

	lampes		DEEE
	zone dédiée ou conteneurs		

Horaires uniques d'ouverture

Bury

Mesnil-en-Thelle

Neuilly-en-Thelle

Sainte-Geneviève

Lundi : 14h à 18h

Du mardi au samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

Fermeture les lundis matin dimanches et jours fériés.

Lundi : 14h à 18h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h à 12h / 14h à 18h

Fermeture les lundis matin, jeudis, dimanches et jours fériés

Plus d'information : www.smdoise.fr

N° Vert 0 800 60 20 02

Service & appel gratuits

ORDURES MÉNAGÈRES

Contenants non fournis
- en sac poubelle
- en bac roulant (conseillé - norme NF EN 840)
maxi 770 l
- poubelle à poignées



Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

INTERDIT : déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, gravats, terre...

VERRE



Conseils

- verre vidé de son contenu / inutile de le laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

INTERDIT : vaisselle et plats en verre, céramique, bris de glace, miroirs

ENCOMBRANTS

Enlèvements sur RDV au
(de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)

N° Vert

0 800 853 416

Service & appel gratuits



Conseils

- collecte séparée pour gros électroménager (D3E)
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations locales ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

INTERDIT : déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques - Longueur max. 2 m - Poids max. > 75 kg



Informations : www.thelloise.fr
03 44 26 99 50



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DECHETS

Plus d'information : www.smdoise.fr
N° Vert 0 800 60 20 02
Service & appel gratuits

Les déchets végétaux, l'or vert des jardins

ECONOMIQUE : moins d'arrosage, moins de désherbage, moins d'achat de paillage, engrais ou terreau



Pourquoi se débarrasser des déchets de jardin alors qu'ils peuvent être utiles ? Découvrez trois techniques pour les réutiliser

1 - Le paillage

Au lieu d'acheter des paillis, gardez vos tontes de pelouse, les feuilles mortes, le broyat de branches et déposez-les au pied des haies, des massifs ou dans le potager.

Astuce : la tondeuse peut broyer les petites branches !

Bonus du paillage : il limite la pousse des plantes indésirables, garde l'humidité, régule la température du sol, enrichi le sol en matière organique, favorise l'activité microbienne et abrite les insectes bénéfiques du jardin



2- La tonte mulshing

Qu'est-ce que c'est ? La tondeuse coupe et hache le brin d'herbe qui retombe au sol en se glissant entre les brins, plus besoin de le ramasser. La pelouse est paillée et garde davantage l'humidité. Si votre tondeuse n'est pas équipée, vous pouvez ajouter un kit.

Pour que ce soit efficace, il ne faut pas couper trop court pour éviter la mousse, ni trop long pour éviter les tas.



3 - Le compost : un engrais fait-maison, c'est tout bon !

En tas ou en composteur, les déchets végétaux se dégradent pour devenir du compost.

Mettez moitié de déchets « verts et humides » et moitié de déchets « bruns et secs ». Mélangez régulièrement. Ajoutez-y aussi les épluchures de la cuisine ! Et au bout de 1 an, vous obtiendrez votre compost que vous pourrez déposer au pied de vos plantes. Retrouvez notre guide du compostage sur le site internet : thelloise.fr



La Communauté de communes propose des composteurs à prix réduits pour ses habitants !

Et si on évitait les déchets de jardin ?

ECONOMIQUE : gain de temps et d'énergie (électricité ou essence selon vos outils)



Les prairies fleuries, même dans les petits jardins

Au lieu de tondre l'intégralité de votre pelouse, laissez une partie pousser librement ou ajoutez des mélanges de graines de fleurs. En plus de réduire la zone à tondre, ces beaux espaces sont également très utiles pour la biodiversité.



ASTUCE : pour toute nouvelle pelouse ou haie, préférez les espèces à croissance lente qui vous demanderont moins de tonte ou de taille comme le fusain, l'if, le houx, la charmille, l'aubépine, le groseillier ...



Plantez une haie champêtre, c'est plus facile à entretenir !

Les thuyas et lauriers, souvent utilisés pour les haies, poussent vite et demandent des tailles régulières. De plus, ils sont difficiles à composter. A la place, il est possible de planter des haies champêtres ! Fruitières, fleuries au printemps ou colorées à l'automne, choisissez le thème qui vous plaît.

Reprise de la collecte des végétaux le 1er avril 2019



Bon à savoir : vous pouvez déposer vos déchets végétaux à la déchetterie toute l'année !

Contenants recommandés (non fournis) : bac roulant (**hors bac bleu et jaune**), contenants à poignées ou sacs en papier compostables à usage unique.

Pour les branches : elles doivent être en fagot lié avec un lien naturel (pas de plastique ni de métal). Ils ne doivent pas dépasser 1m20 de long et 25 kg, avec un diamètre des branches ≤ 4 cm.



Les déchets végétaux ne doivent pas être tassés ni déborder du contenant.

Valoriser nos richesses pour mieux vivre en Thelloise

ORGANISER L'ESPACE ECONOMIQUE : CONCILIER BESOINS DES ENTREPRISES ET SOBRIETE FONCIERE

- Connaître les ZAE, organiser la stratégie foncière
- Mettre en place la mission de gestion des ZAE liée au transfert de compétence
- Mettre en cohérence les PLU et le SCoT avec la stratégie économique
- Développer des ZAE à fort potentiel
- Redynamiser les autres ZAE
- Friches d'activité : reconquérir l'existant et se préparer aux mutations économiques

Un territoire pour l'emploi!



DES VOISINS ATTRACTIFS... S'AFFIRMER, S'APPROPRIER LES DYNAMIQUES, MAÎTRISER LES EFFETS SECONDAIRES

- Des inter-dépendances « naturelles » à canaliser
- Communiquer pour conforter et maîtriser l'attractivité du territoire
- Améliorer la relation organique de Thelloise à l'Ile-de-France
- Maîtriser les effets secondaires de la proximité francilienne en agissant sur les flux



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES FILIERES STRATEGIQUES DU TERRITOIRE

- Ancrer les entreprises exportatrices et productives dans le territoire
- Favoriser l'émergence d'un cluster médical innovant
- Accompagner les TPE et PME de moins de 20 salariés
- Accompagner les PME employant entre 20 et 100 salariés
- Accompagner les entreprises en transmission pour éviter qu'elles se fragilisent
- Tisser des relations entre les entreprises pour améliorer leurs performances et économiser les ressources

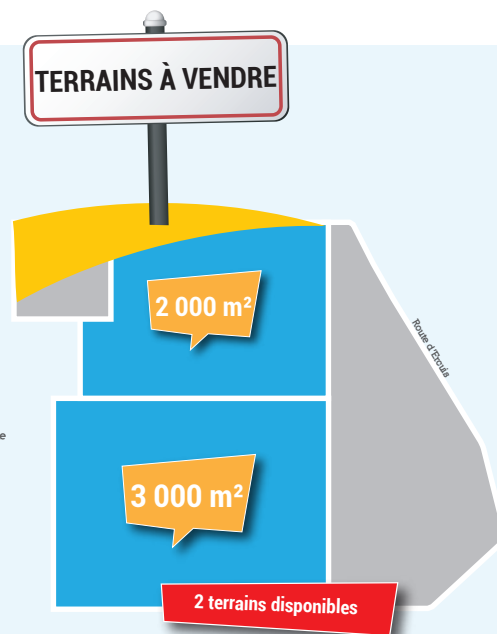


LES RESSOURCES LOCALES : UN CAPITAL ECONOMIQUE A FAIRE FRUCTIFIER

- Valoriser les déchets professionnels
- Lever les obstacles locaux à l'emploi
- Renforcer la création et la reprise d'entreprise
- Les circuits courts alimentaires : créer de la richesse et satisfaire les besoins locaux
- Développer l'économie circulaire grâce au tiers secteur

Développement des zones d'activités

La Communauté de communes poursuivra en 2019 l'acquisition de terrains, notamment par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise et Aisne (EPFLO), afin d'accompagner les entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire. La proximité de l'Ile de France et de Beauvais, le réseau routier développé tout au long de ces dernières années et un foncier intéressant rend notre territoire attractif.

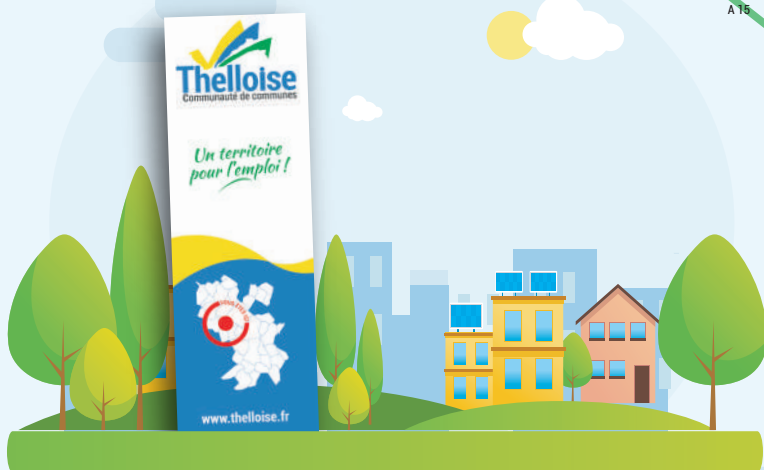


Contact : 03.44.26.99.56 - f.fezard@thelloise.fr

Mise en place d'une signalétique pour les Zones d'Activités Economiques de la Thelloise

Pour favoriser l'identification des sites, faciliter les dessertes et promouvoir la visibilité des zones d'activités économiques, la Communauté de communes va se doter d'une nouvelle signalétique directionnelle (routière et information sur zone).

Cette signalétique sera installée progressivement au cours des deux prochains mois sur 20 zones d'activités intercommunales. Au cours du second semestre 2019, des plans de zones détaillés et des panneaux directionnels seront installés sur le territoire.



Le RAM étend ses permanences

à Noailles les lundis et à Sainte-Genève les vendredis



03.44.26.99.50



contact@thelloise.fr



www.thelloise.fr

	JOURS	HORAIRES
NOUVEAU à Noailles Salle Parisis-Fontaine	Lundi	13h30 à 16h30
Chambly (hors jours fériés et vacances scolaires)	Lundi	13h30 à 17h00
	Mardi	13h30 à 17h30
Neuilly-en-Thelle (CC. Thelloise)	Mercredi	8h00 à 12h00
NOUVEAU à Sainte-Genève	Vendredi	8h30 à 12h00
Neuilly-en-Thelle (CC. Thelloise)	Samedi 1 fois par mois	9h00 à 12h00

Délégation de Service Public pour l'assainissement collectif



Par délibération n° 2018-DCC-135 en date du 26 novembre 2018, le Conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de confier le contrat de délégation du service public d'assainissement sous forme de contrat de concession sur les communes d' Abbecourt, Boran-sur-Oise, Chambly, Hondainville, Lachapelle-Saint-Pierre, Mortefontaine-en-Thelle, Noailles, Novillers-les-Cailloux, Thury-sous-Clermont, Ully-Saint-Georges, Villers-Saint-Sépulcre à la société SEAO - VEOLIA à BEAUVAIS pour une durée de 4 ans.

EXTRAIT

• Prix du service :	
> Abonnement	> Prix du m ³
• Partie « Réseaux » : 12,50 € HT / an / abonné	• Partie « Réseaux » : 0,3901 € HT / m ³
• Partie « Stations » : 12,50 € HT / an / abonné	• Partie « Stations » : 1,5907 € HT / m ³

Les tarifs définis pour la partie « Réseaux » seront applicables à l'ensemble des usagers du périmètre de la délégation en fonction de l'échéancier précisé à l'article 1.3 du contrat. Les tarifs définis pour la partie « Stations » seront applicables aux usagers concernés du périmètre de la délégation en fonction de l'échéancier précisé à l'article 1.3 du contrat, à savoir les communes d'Abbecourt, Boran-sur-Oise, Hondainville, Lachapelle-Saint-Pierre, Thury-sous-Clermont, Ully-Saint-Georges.

Cette délibération ainsi que les pièces du dossier peuvent être consultées au siège de la Communauté de communes aux horaires et jours d'ouverture habituels.

Frelon asiatique : que faire ?

Le piégeage des frelons asiatiques : le faux ami de la biodiversité.

Contrairement aux idées reçues, piéger les frelons asiatiques au printemps ne permet pas de réduire le nombre de nids.

Avec l'hiver, une grande partie des femelles frelons fondatrices ne résiste pas aux conditions climatiques.



Celles qui restent entrent en compétition forte pour les nids au printemps. Ainsi, 90 % des fondatrices meurent.

La mise en place de pièges au printemps risque de limiter cette compétition. De plus, les pièges fabriqués à partir de bouteilles et d'un mélange alcoolisé sucré ne sont pas sélectifs et attrapent beaucoup d'autres insectes pollinisateurs ce qui a un impact négatif sur la biodiversité.

Recommandations officielles pour lutter contre le frelon asiatique :

- éviter le piégeage préventif et printanier
- piéger uniquement au niveau des ruchers (lieux où le frelon asiatique provoque des dommages importants)
- détruire les nids le plus précocement possible

Que faire si vous découvrez un nid de frelons asiatiques ?
N'intervenez surtout pas vous-même !

Contactez une société spécialisée. Vous trouverez la liste sur le site du SDIS 60 <http://www.sdis60.fr/insectes.1577.0.html>

+ d'infos <http://frelonasiatique.mnhn.fr/piégeage-de-printemps/>
En cas d'urgence uniquement contactez directement les pompiers.



Rendez-vous sportif

Exposition aux Archives départementales de l'Oise

Avec plus de 200 000 licenciés, notre département est un des plus sportifs de France.

Cet attrait pour le sport ne date pas d'hier. Il s'enracine dans l'histoire.



Les Archives départementales vous proposent de remonter aux origines des principales disciplines pratiquées dans l'Oise.

Vous découvrirez ou redécouvrirez les exploits d'athlètes locaux qui ont participé aux plus illustres compétitions internationales.

Au total, une centaine d'objets et de documents composent un parcours scénographique qui rappellera aux petits comme aux grands amateurs de sports, l'atmosphère des stades d'aujourd'hui.

Du 25 février au 27 décembre 2019 **ENTRÉE GRATUITE**

Archives départementales de l'Oise

71, rue de Tilloy - BEAUVAIS - Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Les Restos du Coeur - Département de l'Oise *On compte sur vous !*

En 2018, pas moins de 32 528 repas ont été distribués sur 23 communes du territoire de la Communauté de communes Thelloise.

Pour toute l'Oise, 780 bénévoles ont distribué l'équivalent de 683 000 repas en hiver et 617 000 en été ! 14 communes de la Thelloise ont versé des subventions l'an dernier pour un montant total de 4 367 euros.

La campagne 2019 est lancée et les Restos du Coeur ont toujours besoin de la générosité des donateurs dans notre département !

Toute l'équipe départementale se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations sur les actions si essentielles au tissu social de notre département !



+ d'infos & dons : restosducoeur.org/associations-departementales/les-restos-du-coeur-de-loise/



© Gaston Bergeret

Unique dans l'Oise - le football pour les déficients visuels

Rencontre avec Fabrice Morgado, dirigeant du FC Cécifoot

Atteint d'une cécité totale et soudaine à l'âge de 16 ans, Fabrice Morgado a su rebondir en grande partie grâce au sport. En effet, sélectionné en équipe de France de Cécifoot depuis 2012 il a déjà disputé trois championnats d'Europe et deux Coupes du Monde.

Médaillé d'argent au championnat d'Europe de 2013 en Italie il est depuis l'un des rares sportifs de haut niveau handisport de la région Picardie.

Fabrice, qu'est-ce que le Cécifoot ?

C'est le foot à 5 pour déficients visuels où 2 équipes s'affrontent sur des terrains aménagés pendant 2 mi-temps de 25 minutes chacune. Seuls les gardiens sont voyants et le ballon est sonore.

Fabrice, comment avez-vous connu le Cécifoot ?

J'ai appris par hasard l'existence de cette discipline lors d'une démonstration pendant la mi-temps d'un match France-Nigéria. Le football fait parti de l'ADN de ma famille puisque mon père et mon frère pratiquent le football depuis tout jeune, mon père est guide depuis plusieurs années maintenant et mon frère vient tout juste de s'investir en tant que coach Cécifoot.

Pouvez-vous nous parler du FC Cécifoot de Précy-sur-Oise ?

Nous sommes le premier club de Cécifoot de l'Oise, nous sommes une vingtaine, nous existons depuis 2018, c'est tout récent ! Notre coach, Yohan Goriot joue à l'US Balagny-St-Epin. Nous nous entraînons au city-stade ou au gymnase de Précy. Nous sommes encore une petite structure, nous recherchons des partenaires pour grandir et pourquoi pas avoir un terrain homologué.

La commune de Précy-sur-Oise, soutenant votre engagement face au handicap ainsi que votre parcours sportif, a baptisé son gymnase à votre nom le 2 juin 2018. Quel est votre ressenti ?

J'ai été très touché que la municipalité me propose de baptiser le gymnase à mon nom mais cela a donné lieu à une réflexion avec mes proches. Je ne cherche pas la notoriété, j'avais besoin de l'avis de ma famille avant d'accepter !

Fabrice, devenir le capitaine de l'équipe de France de Cécifoot, c'est une revanche pour vous ?

Effectivement, nous sommes deux internationaux à Précy avec Hakim Arezki. C'est beaucoup d'entraînement et de travail mais je n'aurais rien pu faire sans le soutien de ma famille. Si je réussis dans le foot et dans ma vie c'est grâce à mes proches et non l'inverse.



Fabrice Morgado (à droite), de Précy-sur-Oise jusqu'au maillot bleu !

Retrouvez les prochains enjeux de l'équipe de France Cécifoot sur [Facebook.com/cecifootfranceoff/](https://www.facebook.com/cecifootfranceoff/)

Et toutes les infos du FC Cécifoot sur la page facebook : [FC Cécifoot Précy sur Oise](https://www.facebook.com/FC.Cecifoot.Precy.sur.Oise/)